



Appel d'un jugement du jaf

Par **lolodulevant**, le **29/03/2008 à 16:45**

bonjour à tous
je viens de recevoir un délibéré du JAF et je voudrais faire appel de certaines décisions
Quelle est la procédure ? dois je être représenté (j'étais seul le jour de l'audience)
merci
@+

Par **belette**, le **16/04/2008 à 22:04**

bonsoir,
un appel coûte cher non seulement vous aurez à payer un avocat mais en plus les avoués ! il vaut mieux demander conseil à un avocat et faire preuve de tout ce qui vous ne convient pas
bon courage

Par **lolodulevant**, le **17/04/2008 à 19:25**

Je me doutais bien que cela ne serait pas simple
merci de la réponse